

SOLUTION MAINTIEN AUTONOMIE, LA NOUVELLE OFFRE DE PRÉVOIR DEDIEE A LA DÉPENDANCE ET LA PERTE D'AUTONOMIE

Couvrant à la fois la dépendance légère, partielle ou totale, « Solution Maintien Autonomie » permet également de disposer d'une couverture en cas maladie grave, fracture.

Objectif: prévenir et anticiper les risques d'enchaînement dès les premiers signes de fragilité et maintenir les assurés le plus longtemps à domicile.

« Solution Maintien Autonomie » est composée de 3 formules et présente des caractéristiques novatrices :

- **Une couverture, dès les premiers signes de la perte d'autonomie**, avec un capital de 1 500€ (payable une fois) en cas de dépendance totale ou partielle, ou en anticipation en cas de dépendance légère. Cette garantie propose une couverture complète, que la dépendance soit progressive ou brutale. Le capital permet notamment le financement d'aides techniques ou humaines, qui faciliteront les activités au quotidien.
- **Une rente sur mesure, au choix de l'assuré, en cas de dépendance partielle, à 50 ou 75% de la rente pour dépendance totale**, permettant de bénéficier d'une rente renforcée, au moment où la personne dépendante en aura le plus besoin (tant qu'il est encore possible de rester chez soi ou tant que l'on peut bénéficier de services supplémentaires facilitant le quotidien, en établissements spécialisés).
- **Une option « capital 1ers frais maladie grave » et « capital fracture »** particulièrement utile pour éviter les situations pouvant conduire à perdre de l'autonomie.
- **Un panier de services personnalisés pour les assurés** : bilans prévention, téléconsultation médicale, soutien psychologique... Les aidants ne sont pas oubliés et PRÉVOIR les aide à aider : dès la souscription, un service d'assistance est prévu si l'adhérent est aidant d'un proche dépendant, ainsi que pour l'aidant de l'assuré en cas de perte d'autonomie de celui-ci.
- **Une souscription possible dès 40 ans.**

	Assurance	Assistance	Formule Essentielle	Formule Équilibre	Formule Intégrale
Garanties sociales	Rente Dépendance Totale	Renseignements vie pratique et juridique, sur la dépendance Bilan de vie quotidienne Bilans prévention : perte d'autonomie, perte de mémoire, incontinence, risques cardio vasculaire Accompagnement et répit de l'aidant	★	★	★
	Rente Dépendance Partielle 50 ou 75% au choix du client	Téléassistance Accompagnement dans les déplacements Coiffeur, pédicure ou esthéticienne à domicile		★	★
	Capital dépendance en cas de Dépendance Légère/partielle/totale	Soutien psychologique Conseil social Bilan situationnel par ergothérapeute Plan d'aide à domicile Programme de prévention nutrition Coaching forme 300€ d'enveloppe de service			★
Options	Capital fracture - 1 500€	500€ d'enveloppe de services Soutien psychologique Accompagnement pré et post hospitalisation	★	★	★
	Capital 1ers frais maladie grave - 3 000€	Téléconsultation médicale Téléassistance Soutien psychologique 1 000€ d'enveloppe de services Accompagnement pré et post hospitalisation	★	★	★

Contact Presse : Le Bonheur est dans la Com'

Ingrid Launay-Cotrebil / Aurélie Fitoussi

01 60 36 22 12 – launay@bcomrp.com / fitoussi@bcomrp.com

